



Bulletin de la Société Militaire de Genève

Fondée en 1825 par le général G.-H. Dufour



**Les drones : menace nouvelle,
contre-mesures nouvelles**

PV AG 2016 & AG 2017

**Renforcement des normes pénales
contre le terrorisme**



Editorial: L'avenir de la défense aérienne

Le 30 mai 2017, le rapport du groupe d'experts pour l'acquisition d'un prochain avion de combat a été rendu public. Ce rapport détaillé de 197 pages est un très bon travail et marque une étape importante pour l'avenir de nos Forces aériennes.

Il y a lieu de souligner que ce document est tout d'abord didactique. Il ne s'adresse pas exclusivement à des spécialistes des Forces aériennes suisses. Il permet, en quelques instants, de bien cadrer et de s'accorder sur l'évolution et les tendances de la guerre aérienne des derniers 10-20 ans. Ceci n'est pas chose facile, tant la nature des conflits armés évolue vite et la question de la « guerre aérienne » recouvre au moins partiellement des questions aussi diverses que la projection de forces, l'engagement d'armes de destruction massive, la guerre électronique, etc. Grâce à ce document, on peut cependant se mettre d'accord sur l'essentiel : tous les Etats européens sont confrontés à la double difficulté d'une menace stratégique importante, pouvant surgir ou dégénérer rapidement, tout ceci dans un contexte financier et capacitaire difficile.

Le deuxième point remarquable de cette étude est le fait d'avoir quitté l'idée selon laquelle chaque système obsolète doit être automatiquement remplacé par un nouveau. Une telle réflexion ne tient pas compte de l'évolution des besoins et surtout des moyens. Le remplacement des engins guidés *Rapier* par autant de systèmes dont la portée est trois voire cinq fois plus importante, mais dont les coûts sont proportionnellement beaucoup plus élevés, nécessite une réelle réflexion de fond. Le rapport a donc la qualité de s'intéresser de manière globale à la problématique de la défense aérienne. Il agglomère donc de nombreuses réflexions autour de questions partielles : remplacement de plusieurs systèmes de défense sol-air, remplacement à terme des flottes de F-5 et aussi de F-18.

Le rapport est une étude conceptuelle. A ce stade, le choix d'un modèle d'avion est secondaire, même si les modèles disponibles sur le marché sont évidemment connus. Il s'agit pour l'instant de déterminer les besoins, le cahier des charges. Car les avions de combat sont un outil, comme le sont d'autres effecteurs ou d'autres moyens, pour atteindre un but ou un

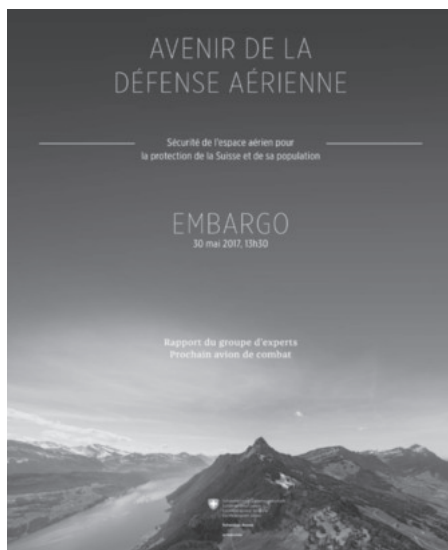
profil de prestations – qu'il s'agit de définir en fonction de nos ambitions et des moyens que l'on y attache.

Ce travail brille encore par une quatrième qualité : celle de l'originalité. En le lisant attentivement, on trouvera que diverses pistes originales sont évoquées, à l'instar de la formation des pilotes à l'étranger, du « co-développement » voire d'un processus de sélection avec un industriel ou des forces armées étrangères. Les questions d'acquisition d'armement en général et d'investissements consentis sur le budget ordinaire, durant une période de sept ans, sont également évoquées.

Au final, quatre variantes sont proposées, en fonction du nombre de nouveaux avions acquis entre 2022 et 2030 : 50 voire jusqu'à 70 appareils (1), 40 (2), 30 (3) et finalement 20 nouveaux appareils (4). Dans ces quatre variantes, les conséquences sont analysées, notamment par le biais des lacunes qui devront alors être comblées par la défense sol-air ou d'autres moyens.

Un tel document est donc peut-être plus important par le processus que par le résultat. Il en va de l'avenir de nos Forces aériennes.

• Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS
Président, Société militaire de Genève



ÉclairaGE

Bimestriel indépendant de la Société Militaire de Genève depuis 1947 - Tirage: 1000 exemplaires
(6 numéros par année; délai rédactionnel le 20 du mois précédent)

Editeur Société Militaire de Genève Site internet: www.smg-ge.ch

Rédacteur en chef Lt col Marc-Ariel ZACHARIA, ma.zacharia@smg-ge.ch

Rédacteur en chef adjoint Vacant

Rédacteurs Col Christian REY, Maj Pierre BYDZOVSKY, Cap Guillaume GENOUD,
Cap Charles-Louis NOTTER, Cap Lancelot WACK, Of spe (Cap) Fabien RUTZ.
Pour les comptes rendus des conférences, Monsieur Stéphane DUTU.

Webmaster Cap Harley ANDEREGG

Conception couverture Equipe de rédaction

Régie des annonces Publi Annonces S.A. - 3, chemin de la Charpente - Case Postale 194 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12 - E-mail: yt@publi-annonces.ch

Impression Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA - Rue Plantamour 34 - 1201 Genève
Tél. 022 732 27 12 - Fax 022 738 15 37 - E-mail: pao@imprimerienationale.ch

SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENÈVE

Fondée en 1825 par le général Guillaume Henri DUFOUR

Section de la SOCIÉTÉ SUISSE des OFFICIERS

Président Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS

Vice président Col EMG Denis MASTROGIACOMO

Vice président Lt col Pierre-Henri HEIZMANN

Conférences lunch Mobile 079 594 36 70 - E-mail: pierre-henri.heizmann@smg-ge.ch

Président Section de Tir Cap Jean-Daniel GERBER

Porte drapeau ai App André BOCCARD

Courrier Case postale 3618 - 1211 Genève 3 / CCP 12-188-7

Local de la Société 5, rue des Granges - 1204 Genève - Tél. 022 310 39 45

Changement d'adresse Lt col Philippe KUNZI, trésorier SMG - E-mail: philippe.kunzi@bluewin.ch

Toutes les couvertures: reflets de la visite de la SMG auprès de l'exercice GENEVA 17, le matin du 20 juillet 2017. Cf. article en page 14.

Présentation du Maj EMG Guillaume GENOUD, candidat à la présidence de la SMG

1.0 Présentation personnelle

1.1 Civil

Je suis né le 28 août 1978 à Genève. Pilote de profession, je travaille actuellement pour une entreprise suisse sur des jets d'affaire long-courrier. Ayant eu l'opportunité d'habiter également à l'étranger (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne) ainsi qu'à Zürich pour mon travail, j'ai la chance de parler l'anglais et l'allemand en sus du français.

1.2 Militaire

Ma carrière militaire a débuté en 1997 dans l'infanterie de plaine. J'ai commandé une compagnie de l'illustre bataillon de carabiniers genevois de 2010 à 2012 et suis maintenant un cursus d'officier EMG, incorporé à l'EM br inf 2 en tant que Chef disponibilité. Fonction prévue dans le cadre du DEVA: officier supérieur adjoint (OSA) à la division territoriale 1.

2.0 Comités

Depuis 2011, membre du comité de rédaction d'EclairaGE, je suis également membre du comité de la Société Militaire des Carabiniers Genevois, d'abord en tant que responsable des activités puis du recrutement.

C'est en 2013 que j'ai repris la présidence de la Cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie, fonction me permettant de rencontrer, chaque année, les autorités civiles et militaires, cantonales et fédérales. Je passerai le flambeau cette année à un jeune camarade officier.

Je préside également depuis 2014 le centre artistique Oratorio. Véritable histoire humaine, le centre a vu le jour il y a plus de 20 ans dans le sud de la France. Ayant pour vocation première de permettre à une poignée d'enfants à problèmes familiaux d'accéder à l'art (chant, danse), il regroupe maintenant 600 élèves et plus de mille adhérents âgés de 2 à 65 ans. Fort heureusement, la mise en place d'une solide structure confère maintenant au président un rôle plus honorifique et représentatif, ne nécessitant que quelques heures de travail mensuel. Plus particulièrement cette année, j'œuvre en tant que responsable des bénévoles du



Breitling Sion Air Show. Entouré d'une solide équipe, cette tâche exige un travail important d'organisation et de concepts dans une structure bien différente du monde militaire. Cette mission prendra fin au mois de septembre.

3.0 Motivation

Profondément convaincu par le bien fondé de notre armée de milice et attaché aux valeurs et traditions du corps des officiers, ma candidature à la présidence de la SMG n'est nullement motivée par des intérêts privés. Je remets en novembre la présidence du comité de Mon Repos après quatre années extrêmement enrichissantes. La perspective de travailler et de me mettre au service des officiers de notre belle République apparaît comme un nouveau défi, certes exigeant, mais profondément captivant.

La tâche n'est pas mince, mais le rôle fédérateur au sein de Genève et représentatif de notre canton du corps des officiers confère à la SMG le devoir de perdurer et de se développer. Au sens de ce qui précède la présidence présente donc un attrait motivé par une solide envie d'œuvrer dans cette direction.

4.0 Travaux

Les domaines suivants me semblent présenter un fort intérêt de développement :

4.1 Communication

Elle est essentielle à la survie et à l'attrait de la société. Si les techniques et outils ne cessent de progresser et doivent être adaptés, une version papier du bulletin reste indispensable. EclairaGE doit continuer à paraître de manière récurrente, mais une évolution et une optimisation du budget sont nécessaires.

La SMG se compose de toute une palette de d'officiers, allant de jeunes lieutenants aux officiers généraux, de l'étudiant à l'avocat, du maçon au restaurateur. Des outils informatiques performants doivent permettre l'exploitation de données en permanence à jour et ainsi la mise en réseau de chacun pour créer des synergies.

4.2 Recrutement

Un effort principal doit être porté sur le recrutement. Le jeune officier genevois doit être accueilli dès la cérémonie de promotion et être motivé à s'investir activement au sein de la société militaire.

4.3 Patrimoine

Sûrement la tâche la plus importante ces prochaines années. Des travaux conséquents de restauration et d'entretien du local devront inévitablement à terme être entrepris. Niché dans le berceau de notre cité, le local doit enfin être remis au goût du jour, redevenir attractif et être en mesure d'accueillir dignement militaires et civils, ainsi que des événements tels que stamms, conférences et pourquoi pas des soirées privées, dans le cadre de la société bien-entendu.

Les trésors recelés par la bibliothèque méritent une mise en valeur ainsi qu'un solide concept pour la sauvegarde à long terme des ouvrages qu'elle contient.

4.4 Vie de la société

Une société vit par ses membres. Des sorties historiques et militaires doivent permettre aux membres - une à deux fois par année - de se rencontrer et de se mélanger dans un cadre extérieur au local. Il est important que le jeune lieutenant puisse échanger avec l'officier général à la retraite.

Ne négligeons pas nos anciens: une petite attention les jours de fête ou d'anniversaire font partie du respect mérité par nos aînés qui ont servi les intérêts de notre pays avant nous.

Les conférences-lunch, activité phare, doivent évidemment perdurer.

5.0 Défense des intérêts militaires

Représentative du corps des officiers de notre canton, la SMG doit s'investir activement dans les débats concernant notre armée. Il est essentiel de participer à la vie politique tout en conservant son autonomie afin de protéger ses intérêts.

6.0 Comité SMG

Le comité pourra être structuré en cellules prenant exemple sur celles d'un état-major militaire afin de permettre un travail autonome dans celles-ci.

Une position forte et respectée auprès de la SSO étant indispensable afin d'œuvrer dans un but commun, son représentant à la SMG doit, à ce titre, faire partie intégrante du comité.

7.0 Conclusion

La tâche est d'envergure mais captivante. Nous avons la chance de faire partie de ce fabuleux corps des officiers de l'armée suisse dont nous avons le devoir de faire perdurer les valeurs.

La SMG représente notre canton et ses traditions en tant que lobby à part entière, il ne faut cependant pas négliger la vie de la société.

Il est impossible de mener à bien la mission confiée au comité par l'assemblée sans une confiance totale de chacun.

En cas d'élection le 11 novembre 2017, je veillerai à ce que règne au sein du comité une ambiance sereine, une confiance réciproque et une volonté d'œuvrer, ensemble, pour la Société Militaire de Genève et ses valeurs.

• *Maj EMG Guillaume GENOUD,*
le 1^{er} septembre 2017



Histoire: Le premier drone vole à Genève

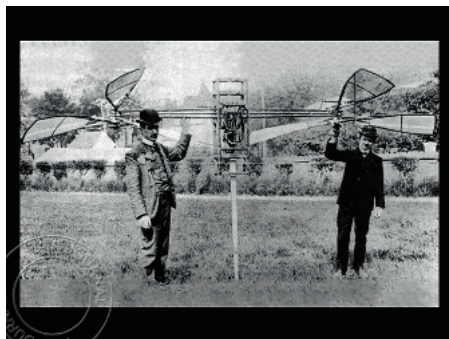
Fondateurs de l'entreprise à succès Motosa-coche, les frères ARMAND et Henri DUFAUX sont passionnés de vol. Ils cherchent à partir de 1902 à développer un appareil à décollage vertical – l'hélicoptère. Mais à cette époque, aucun moteur n'est suffisamment puissant et compact pour permettre l'envol d'un tel engin. Les frères DUFAUX construisent alors un modèle réduit, qui vole en 1905. C'est le premier drone.

Adaptant le petit moteur qu'ils emploient pour animer leurs motocycles, ils testent en 1903 un moteur de 3,1 chevaux pour un poids de seulement 4,5 kg. C'est, à cette époque, le meilleur rapport puissance/poids au monde.

L'hélicoptère doit être mû par deux hélices contrarotatives, afin d'annuler le moment cinétique. Les premiers tests ont lieu en 1904. Il est prévu que ces hélices puissent s'incliner à l'horizontale, afin de permettre à la fois le décollage vertical et le vol longitudinal à haute vitesse. Ce concept, très complexe à mettre au point, est à l'origine du développement du « tilt rotor » mis en service au cours des années 1990, à l'instar de l'OV-22 Osprey.

Une démonstration publique est organisée entre le 13 et le 17 avril 1905 dans le bâtiment électoral de Plainpalais, à Genève. Cette infrastructure, qui deviendra le Palais des expositions, n'existe plus. A sa place a été construit dans les années 1980 l'actuelle université: Uni-Mail ou Uni2. Harnaché à des cables, l'engin s'avère capable de soulever une charge de 6,5 kg.

Malheureusement, ces efforts suscitent peu d'intérêt auprès du public. Nul n'est prophète



en son pays et les deux frères connaissent, de 22 et 25 ans, un succès considérable à Paris, en mai de la même année, devant de nombreux experts et enthousiastes. L'hélicoptère Dufaux est actuellement visible au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris.

• Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS
Président, Société militaire de Genève

Pour en savoir plus: Jean-Claude CAILLER,
« Le premier vol d'un hélicoptère à moteur à explosion, produit des frères DUFAUX (1905), »
Pionnair-GE.

<http://www.pionnair-ge.com/spip1/spip.php?article7>

MPM

NETTOYAGE SA

Notre sérieux fait la différence!

10, rue Blagnac
Tél. 022 343 65 55

1227 Carouge/GE
Fax 022 343 65 56

Site internet: www.mpmnet.ch
E-mail: mpm@worldcom.ch

Drones – Vision et stratégie du canton de Genève

Par le Lt col Peter BRANDER (DSE - OCPPAM)

Chef EM EMCC / SPOC - Coordinateur « Drones » pour le canton de Genève

En juin 2017, le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a décidé de s'inscrire dans une dynamique volontariste et assumée vis-à-vis de l'arrivée massive et inéluctable des drones dans le domaine du grand public, en soutenant une vision et une stratégie dans ce domaine très particulier et très précis. Cette nouvelle et innovante approche s'inscrit tout naturellement et en complémentarité avec la vision 2030 de la *Stratégie sécuritaire du canton de Genève*¹ où les drones sont inscrits dans l'objectif 3.4 « Assurer la sûreté et la sécurité du transport aérien, en particulier à l'aéroport international de Genève. »

La proactivité de cette Vision et stratégie genevoise repose sur quatre enjeux principaux et distincts, cependant complémentaires et interagissants les uns avec les autres. Le subtil équilibre de cette stratégie repose en effet sur une appréciation permanente, équitable et qualifiée entre ces quatre axes, sans quoi l'on encourt un manque de cohérence dans cette politique générale et des risques de turbulences importants, voire de fortes oppositions du public. Travailler sur la résilience de l'ensemble des acteurs de la société civile et de la population est un autre objectif de cette politique générale du canton, en vue de favoriser l'acceptation et la confiance dans l'avènement inéluctable et important des drones dans notre quotidien. Ainsi, cette politique repose sur les enjeux additionnels et indissociables que sont l'économie, la sécurité, les normes et le rayonnement.

Cette politique générale se construira ces prochaines années avec un nombre important

d'acteurs dynamiques, innovants et créatifs travaillant dans le cadre de ces différents écosystèmes et au-delà de Genève, dans la région franco-valdo-genevoise, au niveau national et en collaborant au niveau international. La notion d'un « Cluster » genevois dédié aux drones, selon la vision du Conseil d'Etat, ne pourra prendre forme qu'en captant, connectant et soutenant tous ces spécialistes d'horizons divers, comme en créant les conditions générales et les cadres propres en vue de créer un lieu de rencontres, d'échanges et de tests pour l'ensemble de ces professionnels, comme Genève en a le secret, l'expérience et le savoir-faire.

Nous développerons brièvement et prioritairement l'axe sécuritaire, tout en vous rendant à nouveau attentif qu'il est indissociable, surtout dans un état de droit, de garantir la cohérence et la compatibilité avec les trois autres axes. Un récent article du Magazine *The Economist* du 10 juin 2017 évoque cela notamment en ce sens : « *The future of drones depends on regulation, not just technology.* »

Le 03 juin 2017 se déroulait à Cardiff la finale de la Champions League de l'UEFA, opposant la Juventus de Turin au Real de Madrid. Dans un contexte très tendu en Grande-Bretagne, en raison des récents attentats terroristes sur son territoire, les autorités politiques, la police et l'UEFA ont décidé de fermer le toit du stade en raison d'un risque terroriste. En octobre 2014, lors d'un match international opposant la Serbie à l'Albanie, le match a été interrompu et annulé à la 41^e minute, la faute incombant à

Drones – Les enjeux



¹ Conseil d'Etat, *Stratégie sécuritaire du canton de Genève*, mars 2017, disponible à l'adresse : http://www.ge.ch/dse/doc/news/170315_DSE-Brochure_strat_sécuritaire.pdf

un drone qui a survolé la pelouse et sur lequel était accroché un drapeau avec une carte de la « Grande Albanie » (sic). Les forces de sécurité ont dû intervenir massivement et évacuer le stade, afin de rétablir l'ordre et la sécurité publiques.

Dans un autre registre, un drone s'écrasait en janvier 2017 sur un véhicule circulant sur une autoroute allemande, sans occasionner de blessés ou autres. En octobre 2016, un drone chutait dans le canton de Fribourg en blessant légèrement une personne; en mai 2017, une quasi-collision entre un drone et un A330 de SWISS a eu lieu à proximité de l'aéroport de Zurich et en septembre 2014, un drone s'était crashé sur la Plaine de Plainpalais à Genève sans occasionner de victimes et/ou des dégâts. EUROPOL, dans une récente étude non classifiée (mars 2017), démontre la capacité de l'adversaire à utiliser professionnellement, systématiquement et quotidiennement l'engagement de drones sur des théâtres d'opérations militaires (Syrie et Irak). En octobre 2016, à la demande du maire de Londres, a été publié *An independant review of London's preparedness to respond to a major terrorist incident*. 129 recommandations y sont présentées, dont «Box 4 - Security at airports (...) *Government should also explore technological options to improve the capacity to restrict drone use or disable them. Recommendation 4.* »

Pour celles et ceux qui auraient encore des doutes sur ce qui pourrait nous arriver, je les invite à consulter le récent document (Chocs Futurs, mai 2017) publié par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité national (SGDSN - France): «*Les progrès techniques remettent par ailleurs en cause le fait que seuls les Etats peuvent disposer de certains instruments de puissance. La diffusion rapide de nombreuses technologies, souvent issues de marchés civils, comme l'impression additive ou la biologie de synthèse, permet désormais à des individus isolés ou à des groupes de développer des capacités potentiellement nuisibles dans de nombreux domaines jusqu'ici réservés aux pouvoirs régaliens. (...) « Actuellement des drones à décollage vertical ou volant en essaim sont à l'essai avec des perspectives opérationnelles prometteuses (...) »* Publication orientée affaires militaires, les applications et traduction dans le domaine civil sont facilement imaginables. Ce qui nous amène à dire que pour répondre à des situations infra-guerrières,

une augmentation de la collaboration entre l'armée (notamment des exercices dans différents domaines, WS par thèmes dédiés, ...) et les services feux bleus doivent être soutenus et encouragés, comme dans le domaine de la protection de la population.

Ces prochains temps, les forces de sécurité devront ainsi trouver des réponses aux risques et menaces découlant d'une augmentation significative de la vente des drones en Suisse, ce d'autant plus qu'il s'agit essentiellement de drones haut de gamme, avec des capacités élevées. Les enjeux sécuritaires consisteront à traiter diverses formes d'incivilités (nuisances sonores, protection des données etc), de délinquance, de criminalité, voire d'actes terroristes, comme des actes d'espionnage, de survol des centrales nucléaires et autres infrastructures critiques (PIC), des aéroports, des conférences internationales, de survols d'événements par des paparazzis (...). Les risques et menaces précédemment évoqués ne sont qu'une petite partie des risques, le plus grand risque provenant des utilisateurs de drones à des fins de loisirs et professionnels, dès lors qu'ils représentent le plus grand nombre de dronistes volants quotidiennement. Dans ce contexte, la prévention, la dissuasion et la répression feront partie des mesures des forces de sécurité pour réduire la probabilité d'incidents et d'accidents majeurs.

En parallèle, avec les partenaires concernés, il faudra contribuer à développer des solutions innovantes pour lutter contre la menace des drones par des mesures de détection, d'identification et de neutralisation des drones, en gardant en permanence à l'esprit la 3^e zone (lieu d'atterrissage forcé ou de chute du drone adverse).

La formation par les forces de sécurité de spécialistes drones pour l'engagement de ces



moyens dans le cadre de missions de sécurité (SAR, reco, obs, police routière, gestion de manifestation, etc), l'acquisition de drones et de moyen C-UAV (anti-drones), la maîtrise de ces moyens, la connaissance des réglementations en vigueur, la capacité à résoudre administrativement des plaintes, incidents et accidents de drones, la présence dans des conférences, la tenue de stands de prévention, l'information de tous les collaborateurs, l'interopérabilité entre services feux bleus et autres partenaires (DDPS, Cgfr, Police des transports etc), l'établissement de règles d'engagement entre hélicoptères (militaires et/ou en appui des autorités civiles, la REGA etc) et drones dans des secteurs d'engagements communs deviennent des réalités et des impératifs incontournables.

La CCPCS (Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse) a mis sur pied en 2014 un groupe de travail « Drones, » dont la prochaine mise à disposition des résultats au 2^e semestre 2017 (utilisation de drones par les polices, moyens de lutte contre les drones, recommandations dans le domaine

des drones), fournira aux services de sécurité helvétiques d'excellents documents préparés par un panel de spécialistes d'horizons différents et complémentaires, ayant la capacité de professionnaliser leurs services dans ce nouveau domaine d'activité.

Les réflexions et actions à venir autour des drones s'inscrivent dans un contexte où l'incertitude et l'humilité prévalent, mais où en contrepartie une dynamique positive, assumée et participative, selon le principe suivant: « ceux qui pensent que c'est impossible, sont priés de ne pas déranger ceux qui essayent » doit l'emporter.

Les 19 et 20 septembre derniers, une Conférence internationale « Countering drones – LIVEdemo » s'est tenue à Genève avec le soutien politique du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE) genevois.

- Lt col Peter BRANDER (DSE - OCPPAM)
Chef EM EMCC / SPOC - Coordinateur
« Drones » pour le canton de Genève



Familial

GRANGE
AGENCE IMMOBILIÈRE & CIE

DEPUIS 1869

VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION

WWW.GRANGE.CH

Renforcement des normes pénales contre le terrorisme

Par le Maj Pierre BYDZOVSKY, avocat au Barreau de Genève, auditeur au sein du Tribunal militaire¹

Lors de deux articles publiés dans le courant de l'année 2015², l'auteur mettait en évidence différentes lacunes dans la législation suisse, laquelle, de l'avis de l'auteur, réprime insuffisamment le tourisme djihadiste au départ de la Suisse, notamment pour des ressortissants étrangers domiciliés ou résidents en Suisse. Était également annoncée la signature, par la Suisse, du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (« **le Protocole additionnel** »), par lequel la Suisse s'était engagée à introduire, dans sa législation, des mesures nécessaires à ériger en droit interne des infractions pénales réprimant notamment l'entraînement au terrorisme, le fait de se rendre à l'étranger à des fins de terrorisme ou encore le financement de voyages à l'étranger à des fins de terrorisme.

Dans la première publication d'avril 2015, l'auteur préconisait notamment l'adoption d'un nouvel article 260^{sexies} au Code pénal visant à punir d'une peine tout ressortissant étranger séjournant ou résidant en Suisse qui prend du service dans une armée étrangère, au sein de formations clandestines organisées militairement par des gouvernements en exil, dans des armées de mercenaires, des formations de volontaires ainsi que des formations de combat de partis politiques, de mouvements religieux et d'insurgés ainsi qu'un élargissement de la punissabilité des actes préparatoires, notamment l'enrôlement dans une organisation terroriste.

En parallèle, le conseiller national Christian Lüscher a déposé le 4 mars 2015 l'initiative parlementaire n° 15.407, intitulée « *Adoption d'une disposition pénale réprimant le terrorisme* ». Il est précisé, à l'appui de cette initiative, qu'il était souhaitable de créer une base légale spécifique, sous la forme d'un nouvel article 260^{sexies} et d'un nouvel article 260bis du Code pénal, permettant de réprimer non seulement les actes de terrorisme, mais encore les actes de soutien et d'apologie du terrorisme ainsi que les actes préparatoires, en donnant de surcroît une compétence étendue

aux autorités de poursuite suisses, fondée sur le principe de protection de l'Etat (art. 4 CP), lequel éviterait l'écueil de la nécessité d'une présence en Suisse de l'auteur. L'auteur de l'initiative précise que ce texte pourrait combiner certains aspects de la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaida et « Etat islamique », et des éléments tirés du droit étranger (cf. en particulier les art. 421-1 à 421-6 du Code pénal français, issus de la révision du 13 novembre 2014) et que l'Allemagne était elle aussi en train de légiférer sur la matière.

Deux ans plus tard, dans un rapport de juin 2017, l'Office fédéral de la justice a abondé dans le sens des modifications proposées³, lesquelles concrétisent les engagements de la Suisse qui découle de la signature du Protocole additionnel. L'avant-projet mis en consultation vise à criminaliser et couvrir l'entraînement et le recrutement en vue d'un acte terroriste.

Il propose aussi une norme pénale sur les voyages à vocation terroriste, y compris leur financement, leur organisation et le recrutement dans ce but. Les dispositions proposées sont ainsi censées « *combler les lacunes du dispositif pénal réprimant les activités effectuées en amont d'un acte terroriste en dehors d'organisations telles qu'Al-Qaïda ou l'Etat islamique* »⁴.

Parmi les modifications législatives mises en consultation jusqu'au 13 octobre 2017 figure notamment un nouvel article 260^{sexies} du Code pénal dont la teneur est la suivante⁵ :

Art. 260^{sexies} - Recrutement, entraînement et voyage en vue d'un acte terroriste

1 Est puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire quiconque, en vue d'un acte de violence criminelle visant à intimider une population ou à contraindre un Etat ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque,

- a. recrute une personne afin qu'elle commette un tel acte ou y participe ;

- b. se fait fournir ou fournit des indications en vue de la fabrication ou de l'utilisation d'armes, d'explosifs, de matériaux radioactifs, de gaz toxiques ou d'autres dispositifs ou substances dangereuses dans la perspective de commettre un tel acte ou d'y participer ; ou
- c. entreprend un voyage à l'étranger ou depuis l'étranger dans le dessein de commettre un tel acte, d'y participer ou de suivre un entraînement dans ce but.
2. Quiconque réunit ou met à disposition des fonds dans le dessein de financer un voyage au sens de l'al. 1, let. c, organise un tel voyage ou recrute une personne en vue d'un tel voyage encourt la même peine.

3. Les actes commis à l'étranger sont également punissables si l'auteur se trouve en Suisse et n'est pas extradé, ou si l'acte terroriste doit être commis en Suisse ou contre la Suisse. L'art. 7, al. 4 et 5, est applicable.

Outre les modifications du droit pénal précitées, le Conseil fédéral annonce la préparation de deux autres projets visant, d'une part, à créer des instruments préventifs pour permettre à la police d'intervenir face aux personnes dites à risque et, d'autre part, à élaborer un plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Les projets en cours sont schématisés par le Conseil fédéral sous la forme d'un tableau qui est reproduit ci-après⁶:

1. Adaptations du droit pénal et d'autres lois de poursuite pénale	2. Mesures policières préventives de lutte anti-terroriste	3. Plan d'action national (PAN) contre la radicalisation et l'extrémisme violent
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la loi fédérale interdisant les groupes «Al-Qaïda» et «Etat islamique» et les organisations apparentées (limitée dans le temps): inscription dans le code pénal de l'interdiction de recrutement, d'entraînement et de voyage en vue d'un acte terroriste (nouvel art. 260^{sexies} CP) • Modification de la norme pénale contre les organisations criminelles (art. 260^{ter} CP): extension de la norme aux organisations terroristes, augmentation de la peine encourue, adaptation de certains critères • Adaptation de la loi sur l'entraide pénale internationale, de la loi sur le blanchiment d'argent et de l'article de la loi sur le renseignement concernant l'interdiction d'organisations • Unité responsable: Office fédéral de la justice (OFJ) • Consultation en cours jusqu'au 13 octobre 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration ou remaniement des instruments de police préventive nécessaires à la lutte anti-terroriste • En ligne de mire: personnes à risque • Mesures étudiées (entre autres): <ul style="list-style-type: none"> - obligation de se présenter à la police - interdiction de quitter le territoire - retrait des documents d'identité • Décision de principe et mandat du Conseil fédéral au DFJP du 22 juin 2016 • Unité responsable: Office fédéral de la police (fedpol) • Ouverture de la consultation prévue avant la fin de l'année 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures et recommandations pratiques dans tous les domaines de la société en vue d'assurer la détection précoce de la radicalisation et de l'extrémisme violent et de prévenir ces phénomènes • Mandat de la Confédération et des cantons au Délégué pour le Réseau national de sécurité (RNS) du 8 septembre 2016 • Organisation responsable: RNS • Participation des cantons, des villes et des communes au PAN (de prime importance) • Elaboration du PAN d'ici la fin 2017

En Europe, le Bundestag allemand a adopté au pas de charge un *Antiterrorpaket* en juin 2016, lequel prévoit notamment, aux côtés d'un élargissement des mesures de surveillance et de l'échange d'information, le comblement de lacunes dans la criminalisation du soutien à une organisation terroriste⁷.

L'Union européenne, durement touchée ces dernières années par les attentats, a adopté le 15 mars 2017 une nouvelle directive relative à la lutte contre le terrorisme⁸ dans un domaine traditionnellement réservé aux Etats-membres.

Ceux-ci ont été priés et doivent mettre en œuvre dans leur législation interne, d'ici au 8 septembre 2018, des infractions criminalisant et réprimant, outre la provocation publique à commettre une infraction terroriste, tout soutien à une cause terroriste, dont le fait de recevoir un entraînement, la dispense d'un tel entraînement et « l'autoapprentissage » au terrorisme, y compris le fait de télécharger un manuel relatif à la fabrication d'explosifs dans le but de commettre une infraction terroriste, ainsi que le voyage aux fins de terrorisme (art. 9 de la directive UE 2017/541) et l'organisation ou la facilitation de tels voyages (art. 10).

Le Parlement européen justifie la nécessité de criminaliser ces voyages et leur organisation « *compte tenu de la gravité de la menace et du besoin, en particulier, d'endiguer le flux de combattants terroristes étrangers* » et par le fait que se rendre sur le territoire de l'Union à des fins de terrorisme représente une menace croissante pour la sécurité⁹.

En Suisse, pays jusqu'ici épargné par des attentats terroristes liés aux mouvances islamistes, mais pas par les actes préparatoires ni par les voyageurs du djihad, le renforcement des outils de lutte anti-terroriste en Suisse est donc en marche et est également nécessaire.

Les résultats de la consultation sur l'approbation et mise en œuvre du Protocole additionnel et le renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé, qui seront connus cet automne, seront donc à suivre très attentivement.

• *Maj Pierre BYDZOVSKY*

Avocat, auditeur au sein du Tribunal militaire 1

¹ Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Justice militaire.

² Pierre BYDZOVSKY, Punissabilité des voyageurs du djihad au départ de la Suisse, in : Bulletin EclairaGE 2/2015, p. 5 ss; Bydzovsky, Terrorisme et droit pénal: Signature par la Suisse du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, Bulletin EclairaGE 6/2015, p. 4 ss.

³ Office fédéral de la justice, Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son Protocole additionnel et renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé, Avant et rapport explicatif de juin 2017 [cité: OFJ, Rapport explicatif], www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/gesetzgebung/terrorismus-europarat/vn-ber-f.pdf (dernière consultation le 10 septembre 2017).

⁴ OFJ, Rapport explicatif, p. 43.

⁵ Conseil fédéral, Arrêté fédéral du 21 juin 2017 portant approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son Protocole additionnel et concernant le renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé, www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/gesetzgebung/terrorismus-europarat/vorentw-f.pdf (dernière consultation le 10 septembre 2017).

⁶ Département fédéral de justice et police, Dossier de presse du 22 juin 2017, www.ejpd.admin.ch/dam/data/bj/sicherheit/gesetzgebung/terrorismus-europarat/rohstoff-f.pdf (dernière consultation le 10 septembre 2017).

⁷ Deutscher Bundestag, *Bundestag verabschiedet Antiterrorpaket*, Communiqué de presse, www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2016/kw25-de-terrorismus/428780 (dernière consultation le 10 septembre 2017).

⁸ Directive UE 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil.

⁹ Directive UE 2017/541, consid. 12 du préambule et art. 9 et 10.

Un membre centenaire de la SMG

Le plt Werner WALTER a fêté ses 100 ans le 11 juillet 2017.



Le plt Werner WALTER le jour le 11 juillet 2017 devant sa vitrine aux trophées.

Ce n'est pas tous les jours qu'on est invité à un anniversaire d'un centenaire !

Aussi me suis-je donc empressé le 11 juillet dernier de me rendre à Genthod où notre membre habite : Grand buffet, vin et champagne, petits fours salés etc., le tout préparé par sa charmante épouse Wanda... et un va-et-vient de visiteurs : famille, voisins, collègues d'associations sportives, amis escrimeurs, autorités genthouisiennes, le téléphone sonnant sans interruption !

Beaucoup de cadeaux et messages, un carton de « Bacarat » du Conseil d'Etat, une superbe lampe en étain de la commune de Genthod etc. Journée d'anniversaire chargée pour cet alerte jubilaire plein d'entrain et humour

Le plt WALTER est né le 11 juillet 1917 à Mümliswil près de Balsthal (SO). Il a fréquenté les écoles à Balsthal et Soleure et passé sa maturité commerciale à Neuchâtel.

Il effectue son ER en 1936 (avancée d'un an), ESO et EO à Berne et est incorporé au bat inf 49 du rgt 11 (SO). Il

devient professeur de sport (brevet fédéral) au Humanistisches Gymnasium à Bâle. Ensuite mobilisé en octobre 1940. Pendant la guerre, il seconde le major Ernst Hirt à la création du Centre sportif de Macolin. Il est breveté plt en 1943.

Après la guerre, il est exploitant d'un commerce d'appareils photos et caméras à Genève.

Mais sa grande passion est le sport ! Il participe à de nombreux championnats, la vitrine dans son salon en témoigne : coupes, gobelets, trophées, vitraux. Sa grande spécialité est le pentathlon (saut à cheval / course à pied / natation / escrime / tir au pistolet). Il a failli représenter la Suisse aux Jeux Olympiques de Melbourne en 1956 ; mais ce n'est resté qu'un rêve, la Suisse ayant boycotté les Jeux suite à l'invasion soviétique en Hongrie !

Sa fierté est une photo où le Général GUISSAN lui serre la main à l'occasion des championnats militaires suisses en 1942. L'ayant déjà vu à plusieurs de ces championnats, le Général s'écria : « Mais voilà notre ami Soleurois ! »

Beaucoup d'exploits sportifs surtout dans l'escrime : entre autres : championnat de pentathlon de l'armée 1939 (pendant la Mob), Jeux de Genève 1949/1950, trois fois champion suisse militaire, champion suisse par équipe à l'épée 1953, vainqueur du Tournoi international contre la France 1955, participation au championnat du monde à l'épée à Paris 1957, plusieurs participations au challenge Monal à Paris, champion genevois à l'épée, vainqueur Coupe genevoise des Anciens 1991 (remporté à 74 ans!).



« Le sport c'est ma vie ! J'ai toujours été passionné par la compétition et le défi ! » voilà le credo de notre jubilaire. Bon anniversaire, mon Premier-Lieutenant !

• Cap Marc-André BASCHY

Le général GUISSAN serrant la main du plt Werner WALTER lors des championnats militaires suisses en 1942 en s'exclamant : « Mais voilà notre ami Soleurois ! »

Guillaume Henri Dufour - Les années à Corfou 1810-1814

Les Amis de la Fondation « Mémoire Albert Cohen » de Corfou organisèrent dans la Chapelle Latine de la Vieille Forteresse de Corfou du 3 juin au 31 juillet 2017 une exposition en l'honneur du Général Dufour, en particulier sur son séjour de 1810 à 1814 sur cette île. Cette manifestation fut patronnée entre autres par l'Ambassade suisse à Athènes et Madame la consule honoraire suisse de Corfou, Madame Carole KASFIKIS-LEHMANN.

Dufour fut, après, avoir fréquenté l'École Polytechnique de Paris (1807-1809) et celle de l'application du génie de Metz, envoyé sur ordre de Napoléon à Corfou.

Cette île était devenue française après le traité de Tilsit (1807) et faisait partie de la « République des Sept-Iles ». Six de ces îles ayant été reprises par les Anglais dès 1809, il devint urgent pour les Français de renforcer la dernière qu'était Corfou. Dès son arrivée Dufour travailla avec une compagnie de sapeurs et créa une cartographie détaillée des fortifications de la place. Il participa également lors de ses travaux de génie, aux premières fouilles archéologiques qui permirent la découverte d'un temple d'Artémis.

Lors d'une inspection en 1813 avec son supérieur, le Général Baudrand, ils tombèrent dans une embuscade de la flotte anglaise. Dufour grâce à une blessure, fut remis aux Français, contrairement à Baudrand qui fut fait prisonnier.

Le blocus des Anglais aggrava la situation des troupes françaises et en 1814, suite à l'abdication de Napoléon et au Traité de Paris, le protectorat de la République des Sept-Iles fut transmis aux Anglais. S'ensuivit alors l'évacuation de la garnison française (mille six-cents hommes) le 28 juin 1814 par le vaisseau amiral « Le Sceptre ».

Dufour, à l'âge de 74 ans entrepris de noter quelques souvenirs destinés à sa famille. Il y relate sa vie quotidienne à Corfou.



A l'occasion de cette exposition, l'Association des Salons du Général Dufour, sous la présidence du Cap Marc STUDER, un voyage d'étude fut organisé et coaché par l'Association « Les Amis de la Fondation Mémoire Albert COHEN » en juin passé. Ces derniers nous firent visiter l'exposition dans la forteresse de Corfou, bien documentée et enrichie entre autres par des prêts du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, de la Bibliothèque de Genève (Archives Dufour), de la Fondation Maison Dufour. Une réception à la mairie

de la ville de Corfou figurait également sur le programme.

Suivirent différentes manifestations officielles agrémentées par des discours fort intéressants entre autres par l'historienne Madame Michelle Bouvier-Brun.



En souvenir chaque membre reçut une copie d'un « Plan général de la Place et des Forts de Corfou » édité par Dufour. Un exemplaire sera transmis ultérieurement par un des participants de ce voyage à la SMG pour son Local.

Un très grand merci à aux Amis de la « Mémoire Albert Cohen » et à son président Monsieur Spiros GIOURGAS et ses fidèles collaboratrices Mmes Roxana POLITI et Katia KALOUDI.

• Cap Marc-André BASCHY

Exercice GENEVA 17

Du 19 au 20 juillet 2017, pendant 24 heures, l'aéroport de Genève a été le théâtre d'un exercice des Forces aériennes suisses. Ce fut l'exercice GENEVA 17 effectué en collaboration avec le Département de la sécurité et de l'économie du canton de Genève et les responsables de l'aéroport international de Genève-Cointrin.

L'objectif de l'exercice était d'assurer le service de vol depuis un site décentralisé, hors du cadre habituel des bases aériennes, plus particulièrement celle de Payerne. Il s'agissait pour la troupe d'assurer la sûreté des 4 avions de chasse F/A-18 ainsi que leur maintenance. La troupe en question était l'IFO aviation 82¹, commandée par le Lt col EMG Mehdi AGRAMELAL.

Dans l'après-midi du mercredi 19 juillet dernier, suite à une panne technique simulée rendant la base aérienne de Payerne indisponible, quatre avions de combat se sont posés sur la piste de l'aéroport de Cointrin, puis ont été stationnés dans une zone à l'écart, sécurisée pour l'occasion par la troupe.

Ainsi, l'aéroport de Cointrin a servi d'aérodrome de dégagement obligeant une soixantaine de militaires basés à Payerne à s'y déployer. Le déploiement constitue un exercice en soit, nécessitant un diagnostic précis de la situation afin d'emmener le matériel utile et être capable d'assurer le service de vol et les réparations nécessaires pour quitter l'aérodrome de dégagement garantissant ainsi sans interruption la sécurité de l'espace aérien suisse depuis un site externe aux bases aériennes.

Le déploiement effectué, il s'est agit pour les diverses équipes au sol de rétablir les machines selon les processus habituels afin qu'elles puissent repartir en mission. De plus,

les équipes de maintenance ont pu s'entraîner au changement d'une roue de l'un des avions.

Profitant de la présence des avions de combats à Genève, les pompiers de l'aéroport ont pu également s'exercer et revoir les processus d'approche des aéronefs militaires et d'extraction du pilote.

C'est la quatrième fois en quatre ans que cet exercice se déroule à Genève. La troupe a eu ainsi l'opportunité de montrer sa capacité à garantir le service de vol dans des conditions inhabituels en dehors des infrastructures courantes. Soulignons et saluons encore la performance de notre système d'instruction capable de faire travailler une troupe en fin de formation d'école de recrues, soit moins de quatre mois d'expérience militaire, avec des avions de combat et de les faire voler.

Une trentaine de membres de la SMG a eu la chance de pouvoir visiter l'exercice au matin du 20 juillet 2017. Après avoir été accueillis par des membres de la police de l'aéroport, ils ont été transportés en véhicules blindés piranha jusqu'au lieu de stationnement des F/A-18. Ils ont pu observer les équipes de sûretés à l'œuvre ainsi que les équipes de maintenance procédant aux derniers préparatifs avant le décollage, puis au décollage lui-même. Le colonel EMG Fabio ANTIGNINI dit « FANTA » et le Lt col EMG Mehdi AGRAMELAL se sont mis à disposition pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs.

Ce fut une superbe matinée, les illustrations en couvertures en témoignent.

• Lt col Marc-Ariel ZACHARIA

¹ IFO/EO av 82 : L'Instruction en formation / école d'officiers aviation 82 est en charge :

- de la troisième et dernière phase de la formation des recrues, appelée « instruction en formation » (IFO), qui est une mise en pratique des connaissances de base et techniques acquises lors des deux premières phases IBG et IBF ;
- de la formation à la conduite des futurs officiers d'aviation ;
- de l'instruction et de la conduite des soldats en service long au profit de la FOAP av 31 ainsi que de l'Engagement des Forces aériennes.
- Le commandement de l'IFO/EO av 82 est basé à Payerne.

Conférence-lunch du 20 juin 2017

Hugues HILTPOLD: « L'avenir de l'armée ne peut s'envisager sans sécurité dans l'espace aérien! »

Hugues HILTPOLD est membre de la Commission de la politique de sécurité (CPS) du Conseil national. C'est à ce titre qu'il est venu s'exprimer sur l'avenir de notre défense aérienne.

Le conférencier a tout d'abord rappelé que l'armée suisse, pour être crédible, doit intégrer les dimensions terrestre et aérienne qui se complètent et interagissent dans un système global de défense. Elle ne peut donc se passer d'aviation militaire. Le refus des 22 Gripen par le souverain en mai 2014 n'a fait que repousser le moment du choix des remplaçants des 56 avions de combat actuels des forces aériennes (26 F-5 et 30 F/A-18). Cet avis est partagé par le Conseil fédéral et la CPS du National. Quand elles auront effectué ce choix devenu pressant, les autorités politiques fédérales ne devraient pas en principe le soumettre au référendum. Berne souhaite en effet revenir aux pratiques habituelles pour l'équipement de l'armée: tout doit passer par le budget fédéral ordinaire. La consultation populaire sur le Gripen voulue à l'époque par le législatif et l'exécutif demeura une exception.

Quel que soit l'avion retenu, il est certain que le Groupe pour une Suisse sans Armée tentera de faire aboutir une initiative s'y opposant. S'il est possible que le GSsA récolte les 100'000 signatures nécessaires, il est cependant peu probable que son initiative emporte la double majorité du peuple et des cantons.

Le calendrier relatif au prochain avion de combat est le suivant:

- 2^e semestre 2017: lancement du processus d'acquisition,
- 2020: choix de l'avion pour le programme d'armement 2022,
- 2022: soumission du crédit d'engagement,
- 2025: livraison des premiers appareils,
- 2030: flotte opérationnelle.

Le conférencier a par ailleurs indiqué que le processus d'acquisition d'un système sol-air doit se faire conjointement à celui du nouvel

avion pour permettre une compatibilité optimale entre les deux armes.

Les F-5 Tiger étant totalement dépassés pour le combat aérien, ils ne peuvent plus servir qu'à des missions de service et de police aérienne. Quant aux F/A-18 Hornet, leur fin d'utilisation est en principe programmée pour 2025. Si l'on veut combler la lacune stratégique de la défense aérienne entre 2025 et 2030, il faudra les moderniser - pour un coût de CHF 500 millions - afin de pouvoir les utiliser pendant 5 ans supplémentaires.

Quels seront les modèles d'avion de combat évalués par Berne? Il est vraisemblable qu'au moins les appareils suivants seront considérés:

- Le Rafale français de Dassault Aviation,
- Le Typhoon du consortium européen Eurofighter,
- Le F-35 américain de Lockheed Martin,
- et le Gripen suédois de Saab.

Quel budget sera alloué à l'acquisition de ces avions et du système de défense sol-air? Hugues HILTPOLD a parlé d'un consensus des décideurs politiques en faveur d'un budget de CHF 8 milliards dont 6 milliards pour les avions, ce qui correspondrait à un doublement par rapport au budget de 3 milliards prévu en 2014 pour les Gripen. Les 6 milliards permettraient l'acquisition de 30 avions.

Comment s'assurer qu'en cas d'initiative, le peuple suivrait la recommandation du Conseil fédéral? Le Conseiller national genevois préconise les mesures suivantes:

- informer suffisamment tôt la population sur la nécessité d'une défense aérienne moderne et sur les avantages de la solution choisie par les autorités,
- engagement sans faille du chef du DDPS et de ses équipes dès le départ de la campagne d'information.

Le 5 septembre 2017, soit plus de deux mois après la conférence d'Hugues HILTPOLD, les journaux annonçaient que Guy PARMELIN allait

demander au Conseil fédéral une enveloppe financière de CHF 9 milliards pour 30 à 40 avions de combat et un nouveau système de défense anti-aérienne, un budget un peu supérieur à celui annoncé par Hugues HILTPOLD. En revanche, la nouvelle selon laquelle le responsable du DDPS souhaitait soumettre ces dépenses aux Chambres fédérales via un arrêté de planification impliquant un référendum ne correspond pas au consensus que le confédéré avait cru déceler à Berne, lequel excluait une telle consultation populaire.

Les débats autour du nouvel avion de combat suisse appellent quelques réflexions de notre part.

Tout d'abord, la baisse programmée du nombre d'avions de l'armée de l'air est préoccupante. Notre pays dispose aujourd'hui de 56 chasseurs. Berne s'apprête à engager un processus d'évaluation dont l'objectif est l'acquisition d'environ 35 avions de combat. Cela signifie qu'en 2030, si ce projet est adopté, la flotte aérienne verra sa taille réduite de 38% par rapport à la situation actuelle. On s'éloignera encore davantage des besoins de l'Armée. La Société suisse des officiers et la Société des officiers des forces aériennes ont indiqué que la Suisse doit se doter de 70 avions pour disposer d'une défense aérienne crédible en cas de conflit. D'après elles, une trentaine d'avions ne pourraient servir qu'à assurer un « service de police aérienne mais pas de sauvegarde de notre souveraineté sur notre espace aérien¹ ».

Par ailleurs, nous estimons que le risque de refus par le peuple du budget de CHF 9 milliards est considérable car les intérêts hostiles à l'Armée ont malheureusement aujourd'hui une très grande influence auprès des électeurs dans notre pays. Comme nous l'avons évoqué dans notre article sur la conférence du Lt col EMG Alexandre Vautravers du 13 décembre 2016 portant sur « La guerre aujourd'hui »², une partie importante de la classe politique ainsi que les forces idéologiques qui dominent les médias mainstream et sont chargées de l'édu-

cation des jeunes en Europe, sont convaincues que le risque de guerre ne concerne plus notre continent et que notre mission est de rayonner comme société pacifique et démilitarisée. En Suisse, les Verts militent pour une mini-armée. Quant au Parti Socialiste, pourtant considéré par le National comme un parti responsable puisque représenté par deux de ses membres au gouvernement, sa position sur l'armée est ambiguë et, dans l'ensemble, toujours contreproductive. Le PS vient certes de produire un rapport³ évoquant la nécessité de disposer d'avions de combat pour assurer la sécurité du pays, ce qui est un revirement positif. Cependant, il ne conçoit pour cette flotte que des missions de police aérienne et refuse de l'équiper de systèmes d'armement air-sol pourtant jugés prioritaires par l'Armée. Par ailleurs, le PS a toujours pour but officiel - depuis 2010 - de supprimer l'Armée, ce qui ne peut encourager les spécialistes des questions militaires à prendre ses propositions très au sérieux.

Le GSsA, les Ecologistes, la majorité des Socialistes et leurs innombrables relais notamment dans les journaux et à la TV auront la partie facile contre le DDPS. Le budget de CHF 9 milliards sera inmanquablement vilipendé comme un gaspillage d'argent public et surtout comme une provocation inacceptable après le refus du Gripen pour une somme bien moindre de CHF 3 milliards. Si Berne validait le principe de l'arrêté de planification, le DDPS devrait alors redoubler d'efforts de pédagogie et de communication envers la population pour éviter que le désastre du 18 mai 2014 ne se répète.

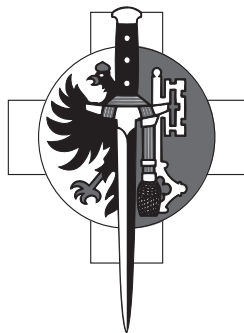
• *Stéphane DUTU*
Préposé aux comptes rendus
des Conférences-lunch pour
le bulletin EclairaGE

¹ Col EMG François MONNEY; Défi de l'acquisition d'un nouvel avion de combat pour la Suisse (1^{re} partie), RMS T1 2017.

² Stéphane DUTU; La guerre aujourd'hui, EclairaGE 2-17, p. 10 ss.

³ F/A-18 soll fliegen – solange es geht, Bazonline.ch, 13.09.2017.

Procès verbale de l'Assemblée générale de la Société Militaire de Genève du 12 novembre 2016



C'est dans la Salle des Rois de la Société des Exercices, de l'Arquebuse et de la Navigation que le président, le Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS, annonce l'ouverture de l'assemblée générale 2016.

Le président salue les nombreuses personnalités politiques, judiciaires et militaires et déclare ouverte la 191^e Assemblée générale ordinaire de la Société Militaire de Genève convoquée conformément à ses statuts.

Les personnalités suivantes étaient présentes:

Monsieur le Conseiller national Rogay GOLAY; Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre MAUDET, chef du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE); Monsieur le Conseiller d'Etat Serge DAL BUSCO, chef du Département des Finances (DF); Messieurs les brigadiers: Guy VALLAT; commandant de la FOAP logistique; Bernard PRIVAT, ancien commandant de la brigade frontière 1, Monsieur Rémy BURRI, Président du Conseil municipal de la Ville de Genève, Monsieur le Directeur général de l'Office de la Protection de la Population et des Affaires Militaires, Jérôme FELLAY; Monsieur le major Jean-Marie STUTZMANN, chef des opérations a.i. de la Police cantonale; Monsieur le major Stéphane BARBEZAT, commandant de la Police internationale (PI); Monsieur le lieutenant-colonel Alexandre CZECH, commandant du Service de sécurité de l'Aéroport de Genève (SSA); Monsieur le capitaine Nicolas SCHUMACHER, commandant du Service d'incendie et de secours (SIS); Monsieur le capitaine Eric SENE, remplaçant du commandant d'arrondissement Genève; Monsieur le divisionnaire Dominique JUILLAND, président de la Société d'histoire et de sciences militaires (ASHSM); Monsieur le lieutenant-colonel Flavien VALLOGGIA, président de l'Union des sociétés militaires de Genève (USMG); Monsieur le lieutenant-colonel André MAURY, président de l'Association sportive genevoise de tir; Monsieur le capitaine Guillaume GENOUD, président de la cérémonie de Mon Repos; Monsieur le capitaine Gérard METRAL, président de la Société des Exercices, de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN); Monsieur Thierry AESCHBACHER, Vice-président des Vieux-Grenadiers de Genève; Monsieur Guillaume BAUDOIN, Association fédérale des troupes de transmission; Monsieur Marc STUDER, président du Cercle Général Dufour; Monsieur Antonio STRAPPAZZON, président du

Gruppo ALPINI; Monsieur le sergent-chef Miguel de MESTRAL, président de l'ASSO section Genève; Monsieur l'adjudant sous-officier Patrick PEDRONI, Vice-président de l'Association suisse des sergents-majors section Genève.

Le Président remercie officiellement le président des EAN, le capitaine Gérard METRAL, également membre du Comité de la SMG, pour la mise à disposition de la magnifique Salle des Rois.

Le président déclare ouverte la 191^e Assemblée générale ordinaire de la Société Militaire de Genève.

Il constate que celle-ci a été convoquée conformément aux statuts de la SMG par publication dans le bulletin d'information *EclairaGE* n° 2/2016.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président rappelle que le recrutement et le renouvellement de nos membres est vital et remercie tous ceux qui s'engagent pour faire adhérer un membre ou faire venir un participant à nos manifestations.

Le président annonce l'adhésion de **9 nouveaux membres**. Ils ne sont malheureusement pas tous présent à l'AG étant retenus par d'autres obligations ou engagements planifiés de longue date. Il s'agit des:

Premier-lieutenant LUC-Alain BAUMBERGER; Premier-lieutenant Lionel ROSSELLAT

Lieutenant Patrick BOURBAN; Lieutenant Julia DONYNATH; Lieutenant Gabriel GALVAN; Lieutenant Kevin GOLAY; Lieutenant Nicolas GOWEN; Lieutenant Umberto LUSSO; Lieutenant Hadrien OPIPKOFER

Sous Armée XXI, nous avons pu bénéficier d'un accès privilégié aux futurs officiers lors de leur stage central à Berne. Il est prévu que ce stage soit supprimé dans le courant de 2017 – et il nous faut désormais, d'entente avec les autres sociétés cantonales et la SSO, élaborer un nouveau mécanisme de recrutement. Le capitaine Eric RUFFET est chargé de ce travail essentiel pour la SMG.

Le Président s'adresse aux nouveaux membres :

A vous les nouveaux membres, chers camarades, le 1^{er} novembre dernier, nous vous avons reçu au local de notre Société en présence du Comité. Chers camarades, vous avez décidé de rejoindre la Société Militaire parce que vous incarnez les valeurs de l'officier de notre armée comme la loyauté, l'engagement et la camaraderie. Mais aussi parce que vous croyez à notre Armée. Et parce que, comme nous tous, vous aimez notre Pays.

Soyez les ambassadeurs dans toute la Suisse de notre Société Militaire et de ses valeurs. Poursuivez la construction du Général Dufour, instruisez-vous, maintenez et développez votre capital de connaissance militaire, entraînez-vous et soyez surtout les artisans de la camaraderie qui nous caractérise.

Le Président remet un insigne aux nouveaux membres marquant ainsi leur entrée à la Société Militaire de Genève.

ALLOCUTION DE LA SSO

Depuis cette année, la Société suisse des officiers a un nouveau président : le colonel EMG Stefan HOLENSTEIN. Il était convenu de longue date que ce dernier prenne la parole, mais celui-ci ne peut malheureusement pas être présent ce soir, retenu par une cérémonie à Zurich. Il sera cependant à Genève au lendemain de l'AG SMG, à la cérémonie de Mon-Repos.

La SSO fait actuellement face à de réels défis de fonds (sic) et de forme. En lieu et place, le délégué de Genève au comité SSO, le major Patrick MAYER s'adresse à l'assemblée.

PARTIE STATUTAIRE

Le Président énonce les personnalités qui se sont excusées :

Monsieur le maire de Genève, Guillaume BARAZZONE ; Messieurs les Commandant de Corps, André BLATTMANN et Dominique ANDREY ; Messieurs les Divisionnaires Philippe REBORD et Roland FAVRE ; Messieurs les Brigadiers, Daniel BERGER, Erik LABARA, Yvon LANGEL, Mathias TUSCHER et Michel CHABLOZ ; Madame le colonel Monica BONFANTI, commandante de la Police. ; Madame l'ancienne présidente du Conseil d'État, Martine BRUNSCHWIG GRAF.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Rapport du président

Mesdames, Messieurs les membres de la Société militaire de Genève,

Il y a 100 ans avait lieu la bataille de Verdun ; et le 15 septembre 1916 à Flers, le premier engagement du char de combat. Il y a 60 ans avait lieu le débarquement à Suez et l'insurrection de Budapest. On peut discuter sans fin pour savoir si le XX^e siècle a été un siècle de guerre ou de paix – puisque l'on a probablement touché les deux extrêmes.

En revanche, il est difficile de présenter l'année écoulée sans être taxé de pessimiste.

- Attentats à Paris et à Bruxelles, 250 morts causés par le terrorisme islamiste en Europe en une année.
- Les moyens de police et de sécurité sont dépassés par la tâche et leurs moyens sont insuffisants. On décide donc l'engagement des « armées bonzaï » européennes. Alors même que celles-ci soutiennent déjà, souvent, un rythme d'engagements à l'étranger soutenu.
- Le ton change en Europe et les budgets de défense augmentent pour la première fois depuis la chute du Mur de Berlin.
- La guerre hybride et conventionnelle reviennent sur le devant de la scène en Ukraine, mais également en Europe centrale, en Scandinavie et au Moyen Orient.
- Certains pays qui avaient renoncé au service militaire obligatoire à l'époque des dividendes de la paix – à l'instar de la Suède – le réinstaurent, femmes incluses. La France qui comte une centaine de milliers de militaires de carrière, crée une « garde nationale » de 50'000 personnes.
- La Russie engage jusqu'à un tiers de son aviation stratégique à long rayon d'action en Syrie. Les fronts bougent et changent. L'Occident est désormais contraint de s'engager.
- Le président turc est à la fois victime et vainqueur d'un putsch improbable, qui mène à une purge de l'armée et de l'administration. Moins d'un mois plus tard l'armée turque intervient militairement en Syrie – créant de fait un « bouclier » pour protéger les lignes de l'Etat islamique.
- Les sommets de l'OTAN successifs retrouvent le ton et les exercices de troupes de la guerre froide.
- Aux USA, la campagne présidentielle et l'élection de Donald Trump comme 45^e président laissent présager d'une importante volatilité et d'une grande incertitude sur les questions

multilatérales, mais également sur la sécurité internationale.

- Ceci sans parler des migrations massives et incontrôlées du Sud et du Sud Est de la Méditerranée; des conflits sociaux; de l'insécurité liée à l'économie et au chômage...

La Suisse n'est pas une île et les événements que nous connaissons ne font que refléter le monde dans lequel nous vivons:

- Publication d'un Rapport sur la politique de sécurité (2016) qui démontre que les nouvelles menaces (cyber, information) n'ont pas remplacé les anciennes.
- Election d'un nouveau ministre de la Défense pragmatique et qui saura tenir le cap des réformes, aidé par un conseiller militaire et un nouveau chef de l'armée chevronnés. Tous deux sont venus à Genève vous convaincre de la nécessité des réformes, mais aussi de l'importance de défendre de nos valeurs.
- Entrée en vigueur du Développement de l'armée (DEVA) comme prévu, au 1er janvier 2018. Car dans la situation actuelle, on ne peut pas se permettre d'attendre deux ou 4 ans de plus pour discuter, comme l'auraient voulu les initiants d'un référendum: il y a besoin d'agir au niveau des budgets, de l'aptitude au service, de la disponibilité et des acquisitions – dont certaines sont des éléments-clé de notre défense (nouvel avion de combat, défense solaire, renouvellement des plateformes terrestres).
- Vote massif (65,5% et l'ensemble des cantons) en faveur de la nouvelle loi sur le renseignement. Echec du référendum contre la loi sur la surveillance des télécommunications (LSCPT) pour se doter de nouveaux outils efficaces contre le terrorisme, le trafic d'armes de destructions massives et les attaques cybernétiques.

Dans ce contexte, la SMG est plus soudée que jamais. Elle est active, progressiste et constructive, mais elle répond surtout à une grande demande d'information et de discussion.

Et ce ne sont pas des paroles en l'air, comme le démontre le succès considérable des événements qui ont été organisés cette dernière année.

Les conférences-lunch

Depuis la dernière Assemblée Générale, 13 activités ont été organisées, soit 10 conférences-lunch et 3 stamm-conférences.

Tant les conférences-lunch du mardi à midi, abordant des thèmes liés à l'actualité géopolitique et sécuritaire, que les stamm-conférences le 1^{er} mardi du mois au soir, évoquant des sujets

historiques, ont une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Globalement nous notons qu'en moyenne 40 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des conférences-lunch, soit une forte augmentation de la fréquentation de l'ordre de 60% par rapport à 2015. Les stamm-conférences ont quant à eux vu une participation assez stable, avec une vingtaine de personnes à chaque reprise.

Le programme du 1^{er} semestre, ainsi que du dernier trimestre des activités, a été diffusé sur une double page détachable et centrale insérée dans le bulletin *EclairaGE*. L'annonce par courriel adressée deux semaines avant la tenue de l'événement à tous nos membres disposant d'un adresse e-mail, mais également aux amis et proches de notre Société, puis renouvelée à une reprise, demeure une formule efficace en matière d'information.

Il y a lieu de souligner la conférence du mois de juin donnée par le Capitaine de frégate Pierre RIALLAND, en uniforme, commandant d'un sous-marin d'attaque nucléaire français, conférence dont seuls les membres de la Société étaient autorisés à participer sur demande express de sa hiérarchie. Avec la modestie des grands chefs, il a présenté la troisième flotte de navires de combat à propulsion nucléaire au monde, avec toute la réserve de maintien du secret requise. Les participant-e-s ont pris la mesure des extraordinaires performances sur le plan militaire de cette arme éminemment complexe. Car si les sous-marins nucléaires requièrent des équipages performants et des concepts d'emplois qui valorisent leur potentialité, c'est en particulier une doctrine stratégique cohérente avec les enjeux du monde moderne, qui leurs donnera toute leur valeur.

En regard de tous ces éléments, force est de constater que le bilan global de l'ensemble des événements et activités culturelles organisées en 2016 demeure un vif succès et nous motive à poursuivre avec vaillance et conviction dans cette voie.

Il y a lieu de remercier ici le lieutenant-colonel Pierre-Henri Heizmann, vice-président et organisateur de cet attractif programme, à qui de nombreux membres témoignent par leurs encouragements tant oraux qu'écrits, leur satisfaction face à la qualité des intervenant-e-s et des sujets abordés, ainsi que leur plaisir de participer à ces rencontres en compagnie d'autres camarades officiers.

Conférences-lunch le mardi à 12h15

- **mardi 24 novembre:** Monsieur Beat GUJER, Chef de l'état-major, Office fédéral pour l'ap-provisionnement économique du pays OFAE

• **mardi 8 décembre** : Monsieur Hugues ROBERT, Responsable du bureau des urgences au sein de MSF Suisse, *Intervention d'une ONG sur des terrains d'opérations*

• **mardi 26 janvier** : Monsieur Laurent CATELAIN, Lieutenant-colonel en retraite de la 2^e Brigade d'infanterie de montagne, *La clé du succès des opérations menées par les troupes spéciales*

mardi 23 février : Monsieur Christian DUSSEY, Directeur du Centre de politique de sécurité de Genève GCSP, *Les missions du GCSP dans la tourmente de l'actualité géostratégique mondiale*

mardi 22 mars : Monsieur Gyula CSURGAI, Directeur de l'Institut d'Etudes Géopolitiques de Genève / Geneva Institute of Geopolitical Studies, *L'Europe face aux risques de déstabilisation et de guerre : réflexions géopolitiques*

mardi 26 avril : Messieurs Corentin COHEN, Docteur à Sciences Po Paris et le capitaine Grégoire CHAMBAZ, Rédacteur adjoint à la Revue militaire suisse, *Boko Haram et l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest : histoire, mode d'action et état des lieux*

mardi 31 mai : Monsieur le Divisionnaire Jakob BAUMANN, ancien chef de l'armement, *Les drones, quel sera leur rôle dans le futur*

mardi 21 juin : Monsieur le Capitaine de frégate Pierre Rialland, Président de la promotion « Marine » de l'Ecole de Guerre de Paris, *La doctrine de dissuasion nucléaire française à la lumière de l'utilisation des sous-marins*

mardi 27 septembre : Monsieur le colonel Alain BAERISWYL, Officier à la cellule instruction de l'état-major de la Formation d'Application de l'Infanterie, *Raid urbain et guerre civile moléculaire*

mardi 25 octobre : Madame le Colonel Monica BONFANTI, Commandante de la police genevoise, *La Police genevoise en nouvel ordre de marche*

Stamm-conférence le mardi à 19h00

mardi 1^{er} mars : Monsieur le Colonel EMG Christian BÜHLMANN, Chef du programme de développement régional au Centre de politique de sécurité de Genève GCSP, *Le développement de l'arme atomique en Suisse*

mardi 6 septembre Madame Brigitte EXCHAQUET-MONNIER et Monsieur Eric MONNIER, Ecrivains, *L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance 1945-1947*

mardi 4 octobre : Monsieur l'officier spécialiste Claude BONARD, Ancien secrétaire général de la Chancellerie d'Etat & Monsieur Christophe Vuilleumier, Historien, *L'honneur au service du diable, crime de guerre et cruauté ordinaire*

Section de tir

La section de tir de la SMG a participé en 2016 aux tirs suivants : Italie (avril), République tchèque (juin), Allemagne (juillet), Pologne (septembre), Hollande (octobre).

Le tir international de l'amitié (TIA) a été organisé avec nos camarades français de l'AORSL et la Société de tir militaire « La Centrale. » Cette année, la participation était de 155 tireurs – dont 20 pour la SMG.

- 1^{er} - 2^e et 3^e au classement par équipe combiné.
- 1^{er} au classement par équipes au pistolet.
- 1^{er} et 2^e au classement par équipes au fusil.

Le dimanche 16 octobre, 8 membres ont participé au 699^e tir du Grütli et ont été classés 52^e sur 95. C'est la 2^e société romande derrière Versoix, mais devant les EAN.

Pour les 7 séances de tir internes, la participation est stable. Pour le tir en campagne, 43 tireurs ont participé (45 en 2015). Quant au programme obligatoire, on a compté 73 tireurs (61 en 2015).

Le comité de la Section de tir lance un appel aux membres afin de renouveler son effectif qui devient chaque année plus restreint. Les volontaires peuvent s'annoncer au capitaine Jean-Daniel GERBER à la fin de cette assemblée.

La Section de tir tient à remercier les participants à ses activités. Nous remercions également l'OCP-PAM et l'Arsenal qui nous permettent, grâce à leur aide, de voir l'avenir avec confiance.

Bibliothèque et local

Chaque année, une journée de nettoyage est organisée dans le local et la bibliothèque. La quantité d'ouvrage nécessite également une optimisation du dispositif. Un grand merci au fidèle Capitaine Gérard METRAL pour le soin apporté au patrimoine et collections de la Société Militaire.

Bulletin EclairaGE

Après une période d'intenses efforts dans le cadre des votations sur l'obligation de servir puis sur le Gripen, l'équipe de rédaction du bulletin a été confrontée à plusieurs difficultés – de temps et de recrutement.

Parallèlement, les coûts du Bulletin ont augmenté d'environ 2'000 CHF par année, passant de quelque 8'000 CHF il y a huit ans, au double cette année.

Cette situation est donc doublement préoccupante. Lors de la dernière séance de comité, nous avons décidé de mettre sur pied une équipe ayant pour but :

- de décider de la sortie d'un ou de plusieurs numéros d'ici la fin de l'année; le cas échéant en appuyant le travail d'édition.
- de proposer au comité des variantes pour l'assainissement des finances à moyen voire à long terme.
- de soumettre une proposition détaillée en ce sens à l'AG 2017.

Cette réflexion doit par ailleurs se faire dans le contexte plus vaste de l'augmentation possible des cotisations à la SSO, qui pourraient passer de CHF 10.– à CHF 15.– au printemps 2017, puis doubler à CHF 20.– quelques années plus tard. N'oublions pas non plus que l'évolution des moyens – ainsi que des habitudes – de communication évoluent elles aussi.

Communication

Site web: Le site www.smg-ge.ch est exploité et mis à jour régulièrement lorsque les infos sont disponibles.

Mailing: Les listes de distribution (membres@smg-ge.ch et conferences@smg-ge.ch) fonctionnent bien et sont utilisées pour la communication aux membres et les invitations aux conférences.

- Membres (membres@smg-ge.ch): 496 abonnés, membres SMG.
- Conférences (conferences@smg-ge.ch): 33 abonnés, non-membres SMG.

Réseaux sociaux: Le groupe Facebook recense à ce jour 108 membres et de par sa configuration en «groupe secret» n'est utilisable que comme vecteur d'informations interne.

Agenda: Prochainement accessible online pour accéder à la disponibilité puis à la réservation du local SMG.

Photo: Publication de photos & vidéos régulièrement en rapport avec les activités de la SMG tout au long de l'année.

Conférences: Planification d'enregistrer les conférences-lunches, dans la mesure où le conférencier nous donne son accord, ceci afin de maintenir une archive des conférences et de pouvoir accéder à un visionnage online en tout temps.

Tous nos remerciements au capitaine Harley ANDEREGG qui a repris le domaine avec assiduité, engagement et créativité.

Effectifs

Les effectifs sont stables, même si nous avons dû procéder à un nettoyage des fichiers. La SMG compte aujourd'hui 715 membres.

Disparus

J'aimerais terminer avec une pensée pour ceux des Nôtres qui nous ont quitté cette année. Afin d'honorer leur mémoire, je vous prie de vous lever et de respecter un instant de recueillement

Colonel Jaques NAEF; Colonel Christian WYLER; Lieutenant-colonel Jean-Pierre GYGI; Major Georges Ed. BERTHOUD; Major Jacques PINGET; Major Eric Rahm; Major Raymond WALTHER; Capitaine Roger Merklbach; Capitaine Jean-Marc MONNIER

Fanfare: « J'avais un camarade. »

Comptes de l'exercice

Rapport du trésorier

Les documents relatifs aux comptes ont été distribués aux membres présents en début d'assemblée générale. L'exercice se solde par une perte de CHF 280.15. Les produits se montent à CHF 57'812.78. Les charges présentent un montant de CHF 58'092.93. Au bilan, le capital se monte à CHF 24'655.34.

Rapport des vérificateurs aux comptes

En exécution du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de notre Société, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Société Militaire pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Nous avons contrôlé par sondages les écritures portées dans les livres tenus par notre Trésorier sur la base des pièces justificatives de caisse, de banque et compte de chèques postaux qui nous ont été produites. Nous nous sommes assurés de l'existence des avoirs en banque et chèques postaux figurant à l'actif du bilan.

Sur la base des constatations, nous sommes à même de certifier que le bilan de la Société Militaire, arrêté au 30 septembre 2016, est conforme aux livres régulièrement présentés.

L'exercice 2015 - 2016 se solde par une perte de CHF 280.15.

La fortune nette de la Société au 30 septembre 2016 s'établit à CHF 24'655.34.

Nous tenons à remercier notre Trésorier pour la parfaite tenue de la comptabilité.

En conclusion de notre rapport, nous vous proposons de donner décharge au comité et d'approuver les comptes tels que présentés.

Approbation des rapports et décharge au comité

A la majorité, l'assemblée approuve les comptes et les rapports de l'exercice 2015-2016. Elle donne décharge au comité.

Election du Comité

Tous les membres du Comité 2015 se représentent et sont réélus par l'assemblée, à l'unanimité des votants.

- Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO
vice-président
- Lieutenant-colonel Pierre-Henri HEIZMANN
vice-président
- Lieutenant-colonel Philippe KUNZI
trésorier
- Lieutenant-colonel Marc-Ariel ZACHARIA
membre et rédacteur
- Major Nicholas ANTENEN
membre
- Major Julien BLANC
membre
- Capitaine Gérard METRAL
bibliothécaire
- Capitaine Eric RUFFET
membre
- Capitaine Nicola SQUILLACI
membre
- Capitaine Olivia DE WECK
membre
- Colonel Guy REYFER
AVIA
- Capitaine Jean-Daniel GERBER
section de tir

Le premier-lieutenant Thomas JUCH a été associé depuis un an aux travaux du comité avec la responsabilité de gérer le local et l'agenda. Il s'est acquitté de cette tâche avec satisfaction et devrait donc avoir le même statut que ses camarades au comité SMG. Sa candidature ayant été reçue l'an dernier après le délai, cette proposition est purement formelle.

- Premier-lieutenant Thomas JUCH
membre

Les relations avec la SSO sont d'autant plus importantes que les enjeux sont critiques: budgets, cotisations, prises de position. Après cinq ans d'une présidence romande, notre participation est donc essentielle. A cet effet, le major Patrick MAYER, qui a été attaché aux travaux du comité SMG, a été élu ce printemps membre du comité SSO. Il est donc notre délégué dans ce conseil.

Pour cette raison, le comité SMG lors de sa dernière séance a choisi de régulariser cette situation et de faire du major Patrick Mayer un membre du comité, de plein droit.

- Major Patrick MAYER
délégué SSO

De plus, le comité SMG a reçu l'expression d'intérêt du lieutenant-colonel CZECH pour participer aux réflexions ou aux travaux relatifs au Bulletin *EclairaGE*. Le Comité est donc heureux de l'accueillir à nouveau (ancien président AVIA), mais cette fois dans une nouvelle fonction.

- Lieutenant-colonel Alexandre CZECH
attaché au comité

Election des vérificateurs des comptes. Les deux vérificateurs des comptes 2015 ont accepté d'être reconduits durant une année.

- Major Edouard DE MOURA PRESA
- Capitaine Roland STAMPFLI

L'équipe sera renforcée, au besoin, par :

- Lieutenant-colonel EMG Norberto BIRCHLER, directeur de l'Association romande des intermédiaires financiers (ARIF) et past-président SMG

Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité des votants.

Divers et propositions

13 novembre 2016 : Cérémonie à la Mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie.

Le point de contact SMG est fixé à 1030, à la rotonde du Mont-Blanc.

30 décembre 2016 : 202^e commémoration de la Restauration genevoise à La Treille dès 17 heures.

La parole est donnée à Monsieur le divisionnaire Claude MEIER, chef de l'Etat-major de l'armée (EMA). Il a été pilote puis commandant d'escadrille puis d'escadre d'aviation. En 2010, il est devenu le chef engagement de la défense aérienne, avant d'être promu en 2016 chef de l'état-major de l'armée. Il a également été responsable du domaine recherche & développement en matière de doctrine, A3/5 à la tête des opérations et de la planification des forces aériennes. Par conséquent, il est particulièrement qualifié pour piloter dans les turbulences du moment, une réforme et divers programmes d'acquisition (avion de combat, BODLUV) vitaux pour notre armée.

Le président annonce la fin de l'assemblée générale 2016 de la Société militaire de Genève.

- Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS
Président SMG

ACTIVITES SMG du 2^e semestre 2017 (3)

CONFÉRENCES-LUNCH

Mardi 31 octobre

(CL 1215 Local)

Monsieur Stephan DAVIDSHOFER
Maître-assistant, Département de Science politique
et Relations internationales, Université de Genève
*La sécurité de la Suisse par la pratique: entre respect
de la neutralité et impératif de coopération internationale.*

Mardi 28 novembre

(CL 1215 Local)

Madame Mireille VALLETTE
Journaliste, blogueuse et essayiste
Quel radicalisme dans les mosquées de Suisse ?

Mardi 12 décembre

(CL 1215 Local)

Monsieur le Capitaine Michel WILLY
Chef de région romandie, police des transports CFF
Sécurisons ensemble les transports du futur

* * * * *

STAMM-CONFÉRENCES

Mardi 5 décembre

(SC 1900 Local)

Monsieur le Lieutenant-Colonel EMG Alexandre VAUTRAVERS
Expert en sécurité, Université de Genève,
Président SMG (sortant) et OG Panzer
Un siècle de défense antichars 1917-2017

* * * * *

Mardi 31 octobre 2017

(Local SMG 1900)

Accueil des nouveaux membres

Samedi 11 novembre 2017

(Salle des Rois 1700)

Assemblée Générale

Dimanche 12 novembre 2017

(Parc Mon-Repos 1030)

Cérémonie du Souvenir

Samedi 30 décembre 2017

(Treille 1700)

Restauration

Dimanche 31 décembre 2017

(Local SMG 0900)

Café/croissant



**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

PFS
CONSEILS SA
ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm
T. 022 817 05 05 | ps@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

Les membres de la Société Militaire de Genève sont convoqués à la :

192^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 11 novembre 2017, à 1700

Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation - Rue du Stand 36 - Genève

Tenue de sortie pour tous les officiers

Tenue civile pour les officiers libérés de leurs obligations militaires (facultatif)

ORDRE DU JOUR

1700 **Ouverture de l'Assemblée générale**

« Hymne national »

Message des Autorités du canton de de Genève

Monsieur Pierre MAUDET, Conseiller d'Etat,
Chef du Département de la Sécurité et de l'Economie

Accueil des nouveaux membres

Monsieur le Brigadier Mathias TÜSCHER
Commandant de la brigade d'infanterie 2

« Aux armes Genève »

Partie statutaire

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 novembre 2016¹
2. Rapports et comptes de l'exercice
3. Elections²
4. Fixation des cotisations & Budget 2016 – 2017
5. Divers, propositions individuelles²

Intervention de Monsieur le Colonel EMG Stefan HOLENSTEIN
Président de la Société suisse des officiers

« Cè qu'é lainô »

1815 **Pause**

1830 **Intervention de Monsieur le Conseiller national Roger GOLAY** Membre de la Commission de Politique de sécurité

1900 **Apéritif dînatoire**

• *Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS*
Président

¹ **Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 novembre 2016**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2016 est porté à la connaissance des membres de la Société Militaire de Genève par publication dans le bulletin EclairaGE n° 3/2017.

² **Candidatures à la Présidence, au comité et à la vérification aux comptes ainsi que propositions individuelles:**

Elles doivent être transmises avant le 31 octobre 2017, par écrit, à l'adresse suivante: Société Militaire de Genève, 1200 Genève.



Annoncer les rectifications d'adresses

P.P.

CH-1211 Genève 2
Poste CH SA

RETOUR:
Lt col Philippe KUNZI
Rue de Genève 129
1226 Thônex

